

Le Socialiste

43e année - Rs 5.00 - No 10815 - VENDREDI 24 JANVIER 2025 «Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire» - Jaurès

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

Renforcement de la coopération

Accent mis sur le rôle du corps diplomatique dans la consolidation des relations bilatérales



Page 3

Le Groupe de travail national tient sa première réunion sur les principales célébrations islamiques



Page 3

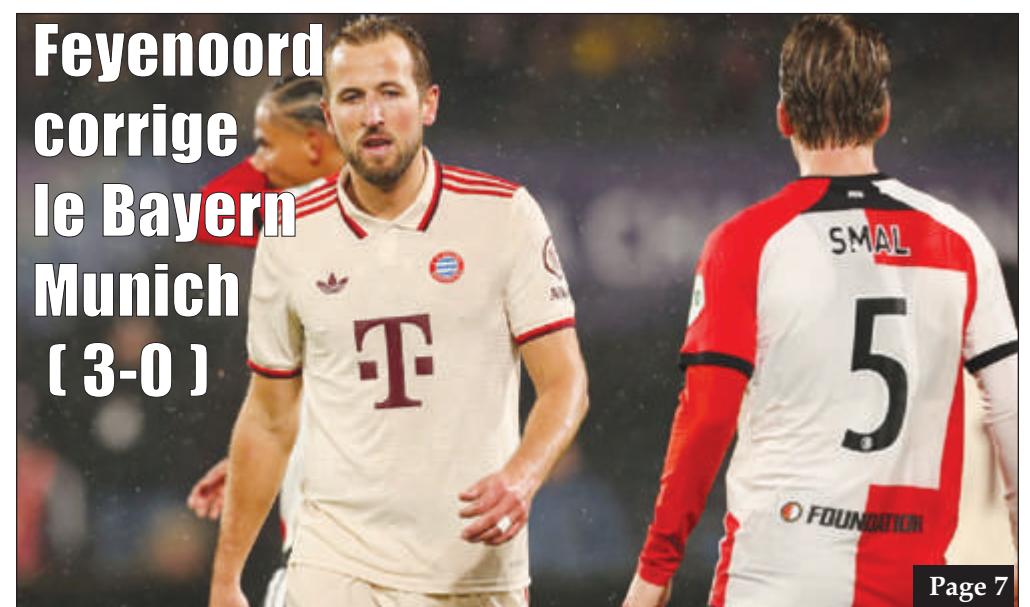
LIQUE DES CHAMPIONS

Mené par 2-0, le PSG renverse Manchester City (4 - 2)



Page 8

Feyenoord corrige le Bayern Munich (3-0)



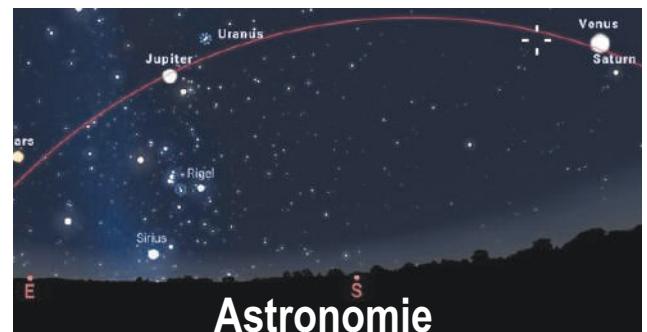
Page 7



Réforme du secteur public

Maurice explore une collaboration avec la Chine

Page 3



Astronomie

Six planètes «alignées» dans le ciel depuis lundi, un événement rare

Page 2



Pourquoi Donald Trump veut à tout prix annexer le canal de Panama

Page 4

A la télé aujourd'hui



13:43	PASSION AND POWER
14:02	L'HOMME QUI VALAIT TROIS MILLIARDS
15:00	SAMACHAR
15:14	THE HOLIDAY
17:24	YOUR LOVE IS MY FORTUNE
18:00	SAMACHAR
18:30	SAYINGS RADHA KRISHNA
18:50	DOREE
19:30	LE JOURNAL TELEVISE
20:02	THE ASSAULT
21:33	TERRA NOSTRA
23:30	LE JOURNAL TELEVISE



17:52	LE MAG
18:03	PASSION AND POWER
18:34	LES RICHES PLEURENT AUSSI LOS RICOS TAMBIEN LLORAN
19:00	ZOURNAL KREOL
19:23	LE MAGAZINE DE L'EMPLOI
19:29	RODRIG PROG : PLAT DU CHEF
20:00	AN ETA DALERT
20:28	FESTIVAL INTERNASIONAL KREOL 2024
21:00	MORISIEN KONN OU LA SANTE
21:25	LE MAG
22:57	LA JOURNÉE SOUS LE REGARD DU SEIGNEUR
23:05	ZOURNAL KREOL
23:26	MUSIC TOUR



15:00	SAMACHAR
15:30	SAJANWA BAIRI HO GAILE HAMAR
15:50	SAJANWA BAIRI HO GAILE HAMAR
16:01	SAJANWA BAIRI HO GAILE HAMAR
16:11	SHAURYA AUR ANOKHI KI KAHANI
17:30	SAYINGS RADHA KRISHNA
18:00	SAMACHAR
18:31	TARK VITARK
19:30	SANGEET SANKRANTI
19:47	CHIKITSA AUR SWASTHEY
20:03	HUNARBAAZ
21:13	BAGHBAAN



18:00	SAMACHAR
18:31	SAYINGS RADHA KRISHNA
18:32	KUNDALI BHAGYA
19:02	UDAARIYAN
19:30	DHARAM PATNI
20:01	MITHAI
20:30	YASHOMATI MAIYAA KE NANDLALA
20:59	ANUPAMAA
21:30	MERE SAI - SHRADDDHA AUR SABURI
22:00	KISMAT KI LAKIRON SE
22:30	MERE DAD KI DULHAN
23:00	RAJAA BETAA
23:30	HAATHI MERE SATHI



14:46	UBONGO KIDS
15:23	STORY TIME WITH MS. BOOKSY
16:05	LES SCHTROUMPFS / THE SMURFS
18:00	ECO AFRICA
18:30	THE 77 PERCENT
19:00	STUDENT SUPPORT
	PROGRAMME: GRADE 7: MATHEMATICS
20:30	NEWS
20:51	PLANET A
21:06	THE HOLIDAY
23:19	TOMORROW TODAY
26:46	WASHINGTON FORUM

Le Socialiste

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

Directeur-Rédacteur en chef: Vedi Ballah

Administration: 2ème étage, Cubic Court, 30A, rue Mère Barthélemy, Port-Louis

Tel: 214 1584 -- Tel/Fax: 208 8003

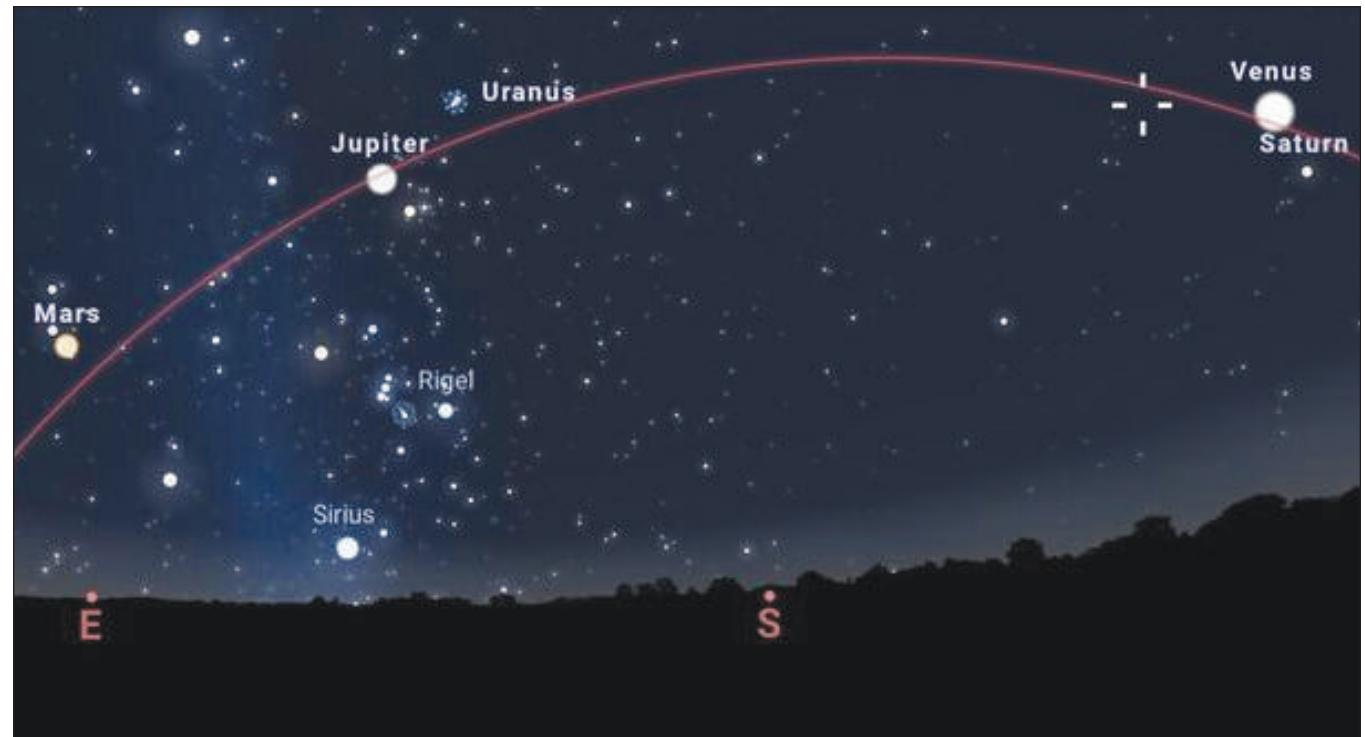
E-mail: lapresselibreesocialiste@yahoo.fr

Website: Lesocialiste.info

Facebook: Lesocialiste.info

Astronomie

Six planètes « alignées » dans le ciel depuis lundi, un événement rare



Du 20 au 25 janvier, à la tombée de la nuit, Vénus, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune seront observables d'un seul coup d'œil vers le sud.

Les noctambules vont en prendre plein les yeux ! Cette semaine du 20 janvier, six planètes seront visibles simultanément dans le ciel. « Les nuits du 20 au 25 janvier 2025, les planètes Vénus, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune seront observables dès le coucher du Soleil », écrit l'Observatoire de la Côte d'Azur (OCA) sur son site Internet. Si les quatre premières de cette liste pourront être observées à l'œil nu, il faudra à minima des jumelles pour tenter d'apercevoir les deux géantes bleues.

Selon l'OCA, le spectacle débutera chaque soir vers 18h30 à Nice, 18h50 à Paris et 19h10 à Brest. Pour pouvoir l'admirer, il suffira de regarder vers le sud, en espérant que la météo soit clémente. Et de ne pas trop tarder : Vénus et Saturne iront se coucher avec les poules, à partir de 20h30.

Beaucoup plus brillantes que les principales étoiles, Vénus et Jupiter

seront faciles à repérer sur la voûte céleste. Moins lumineuse, Mars se reconnaît facilement grâce à sa couleur rougeâtre. Les autres planètes seront moins évidentes à observer, même si on peut les distinguer des étoiles en ce sens qu'elles ne scintillent pas. Aux jumelles, Saturne présentera ses fameux anneaux.

Pour ceux qui manqueraient le rendez-vous ou ne bénéficieraient pas d'un temps favorable, un beau lot de consolation arrivera autour du 28 février prochain : ce ne seront non plus six, mais sept planètes qui se tiendront dans un mouchoir de poche, puisque Mercure se joindra à la fête. Une telle opportunité ne devrait pas se représenter de sitôt.

Comme la tranche d'un disque

En soi, il ne s'agit pas, à proprement d'un alignement de planètes (expression utilisée plutôt au figuré, dans le langage courant, pour désigner un concours de circonstances favorables). Si l'on pouvait regarder le système solaire d'en haut, on verrait clairement que les compagnes de la Terre ne s'apprêtent pas à tracer une ligne droite.

Cependant, les planètes sont grossièrement situées sur un même plan, baptisé plan de l'écliptique. Pour le comprendre, imaginons le système solaire comme un disque. Le Soleil serait au centre du vinyle et ces objets célestes qui lui sont inféodés seraient chacun posés sur un sillon. Vues d'en haut, il y a peu de chances qu'ils apparaissent alignés. Mais vues de la tranche du disque, les planètes formeraient bien un chapelet.

Plaçons nous maintenant à l'intérieur du disque, sur l'un de ces points : la Terre. Positionnées comme nous au ras du vinyle, les autres planètes peuvent également tracer une ligne droite. Cependant, pour pouvoir l'observer, de notre point de vue, il faut qu'elles se situent toutes du même côté du disque. C'est ce qui va se passer entre le 20 et le 25 janvier : un Terrien verra les six planètes alignées car elles seront placées, par rapport à lui, du « même côté » du système solaire. À noter qu'elles ne formeront pas à proprement parler une ligne droite mais plutôt un arc de cercle.

Le journal Le Monde quitte à son tour le réseau social X

Le quotidien français invoque « l'intensification de l'activisme » d'Elon Musk et de « la toxicité croissante des échanges » sur ce réseau social.

Le Monde quitte à son tour X. Le quotidien français a annoncé lundi qu'il quittait le réseau social en raison de « l'intensification de l'activisme » de son patron Elon Musk, proche de Donald Trump, et de « la toxicité croissante des échanges » sur X. « Nous redoublerons également de vigilance sur plusieurs autres plateformes, en particulier TikTok et celles de Meta, après les déclarations inquiétantes de Mark Zuckerberg », qui s'est rapproché des positions du président américain investi lundi, indique le directeur du Monde Jérôme Fenoglio dans un éditorial. Sur X (ex-Twitter), « l'utilité de notre présence pèse moins que les nombreux effets de bord

subis », considère-t-il. Elon Musk, qui a racheté le réseau en 2022, a selon lui transformé le réseau « en prolongement de son action politique, un libertarisme de plus en plus proche de l'extrême droite, en instrument de pression qu'il veut exercer sur ses concurrents ou sur les gouvernements sociaux-démocrates européens ». « Ce mélange d'idéologie et de commerce n'a cessé d'invisibiliser Le Monde toujours davantage, comme la plupart des autres médias traditionnels », relève M. Fenoglio, en soulignant que, depuis plus d'un an déjà, les publications de la rédaction sur X étaient réduites « au strict minimum ». Désormais, le partage des contenus sur le réseau sera interrompu, « tant qu'il fonctionnera de cette manière ». Le directeur recommande aux journalistes du Monde de faire de même. Il espère « que l'Union européenne ne cédera pas sur sa définition d'un débat public, doté de règles, respectueux des participants, des informations qui y circulent et des opinions qu'elles nourrissent ». Le Monde rejoint ainsi une kyrielle d'autres médias, français (Ouest France, Sud Ouest, Mediapart, La Voix du Nord) comme étrangers, qui ont déjà quitté le navire X ces derniers mois, sur fond du retour imminent à la Maison Blanche de Donald Trump, dont M. Musk est devenu un proche collaborateur. Lundi aussi, les quotidiens régionaux L'Union et L'Ardennais ont annoncé quitter la plateforme.



Renforcement de la coopération

Le rôle du corps diplomatique dans la consolidation des relations bilatérales souligné

Le rôle clé du corps diplomatique et sa contribution remarquable dans la promotion de la fraternité, la consolidation des relations bilatérales et le renforcement de la coopération étaient au cœur du discours du Président de la République de Maurice, Dharam Gokhool, mercredi, à la State House à Réduit.

Il s'exprimait lors d'une réception organisée en l'honneur des membres du corps diplomatique à Maurice. Le vice-Président de la République de Maurice, Jean Yvan Robert Hungley, le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international, Dhananjay Ramful, la doyenne par intérim du corps diplomatique et haut-commissaire de la République d'Afrique du Sud, Dr Hlamalani Nelly Manzini, ainsi que plusieurs diplomates étaient présents.

Le Président a réaffirmé le dévouement commun du corps diplomatique à promouvoir la paix et la coopération entre tous les pays. Il a souligné la nécessité de renforcer les partenariats avec les pays amis, fondés sur des valeurs mutuelles, des traditions démocratiques et des affinités culturelles.

"Vos pays ont contribué au développement de Maurice et nous souhaitons consolider notre partenariat dans de nombreux domaines tels que l'éducation, l'action contre le changement climatique et la sécurité des océans", a-t-il déclaré.

Il a en outre réitéré son engagement à restaurer les valeurs et les traditions démocratiques avec un grand respect des institutions, de la transparence et un engagement actif dans la construction d'une société dynamique à travers le programme gouvernemental 2025-2029 qui sera présenté aujourd'hui. Cela nécessitera une planification économique convaincante à long terme, des réformes structurelles, des cadres anti-corruption et un renforcement des investissements résilients au climat, a ajouté le Président.

S'exprimant sur les objectifs stratégiques communs, il a souligné que Maurice continuera à adhérer aux principes et objectifs de la Charte des Nations Unies pour assurer un sentiment de continuité dans la conduite de notre diplomatie.

Le Président a également appelé à soutenir l'Union européenne et le



Royaume-Uni pour parvenir à une transition verte visant à remédier aux vulnérabilités liées au climat des petits États insulaires en développement, à renforcer la résilience et à mettre en œuvre nos contributions déterminées au niveau national.

La Haut-Commissaire Manzini, pour sa

part, a félicité les diplomates et les ambassadeurs basés à Maurice pour leur engagement à assurer un dialogue efficace, à promouvoir des relations cordiales et à œuvrer vers des objectifs communs pour le bien-être de la nation.

Le Groupe de travail national tient sa première réunion sur les principales célébrations islamiques

La première réunion du Groupe de travail national, axée sur les principales célébrations islamiques de Shab-e-Mehraj, Shab-e-Barat, du Ramadan et de l'Eid al-Fitr pour 2025, s'est tenue mercredi au Centre culturel islamique, à Port-Louis.

La réunion était présidée par le ministre du Logement et des Terres, Shakeel Mohamed, conjointement avec le ministre par intérim de l'Environnement, de la Gestion des déchets solides et du Changement climatique, et le ministre de l'Industrie, des PME et des Coopératives, Adil Ameer Meea et le ministre des Collectivités locales, Ranjiv Woothit.

Plusieurs Junior Ministers, membres de l'Assemblée nationale et représentants des autorités locales, des ministères/départements, des associations socioculturelles musulmanes, du Conseil d'administration du CEB, et de la CWA et d'autres autorités compétentes étaient également présents.

L'objectif était de coordonner les efforts de différents secteurs pour garantir le bon déroulement des célébrations tout en abordant les aspects logistiques et culturels.



Des plans et des initiatives clés ont été présentés pour améliorer l'expérience du public lors de ces événements religieux importants.

À cette occasion, Shakeel Mohamed a souligné l'importance de l'inclusivité et la nécessité d'éviter toute discrimination ou traitement préférentiel lors de l'invitation de représentants socioculturels aux réunions du Groupe de travail. Le forum permet aux autorités de partager leurs points de vue et aux représentants des mosquées de faire

part de leurs préoccupations, a-t-il déclaré.

Tout en reconnaissant les efforts individuels proactifs, il a souligné la nécessité d'un travail d'équipe entre les ministères, les conseils d'administration et les autorités pour une organisation réussie des événements. Le ministre a réaffirmé l'engagement du gouvernement à répondre aux préoccupations et à favoriser une collaboration continue en ce qui concerne les célébrations à venir.

Le ministre Ameer Meea a lui souligné que les discussions étaient centrées sur les expériences passées et comprenaient de précieuses suggestions pour améliorer les services à la communauté. Le gouvernement, a-t-il souligné, s'engage à répondre rapidement aux questions et à assurer le bon respect du Shab-e-Barat et du Ramadan.

Les deux ministres ont souligné l'importance de la collaboration entre les parties concernées, ajoutant que la réunion était instructive et constructive, reflétant l'engagement du gouvernement en faveur de la coordination et de l'inclusion.

Shab-e-Mehraj sera célébrée lundi prochain, tandis que Shab-e-Barat sera célébrée le 14 février 2025, marquant la 14e nuit de Sha'aban, le huitième mois du calendrier islamique. Le Ramadan, le mois sacré du jeûne, devrait commencer le 1er mars 2025, dépendant de la visibilité de la lune. L'Eid al-Fitr, la fête de la rupture du jeûne, sera probablement célébrée le 30 mars 2025.

Réforme du secteur public

Maurice explore une collaboration avec la Chine

La possibilité pour Maurice de tirer parti de l'expertise chinoise en matière de réformes administratives pour améliorer l'efficacité et la réactivité du service public a été discutée mercredi à Port-Louis lors d'une visite de courtoisie du Chargé d'Affaires de l'ambassade de la République populaire de Chine, Ding Peiyi, au ministre de la Fonction publique et des Réformes administratives, Lutchmanah Pentiah.

Dans une déclaration à l'issue de la réunion, le ministre a déclaré que l'objectif de la réunion avec Ding Peiyi était d'explorer les moyens par lesquels Maurice pourrait bénéficier de la vaste expérience de la Chine dans la réforme de sa fonction publique au cours des trois dernières décennies. Il a souligné les domaines clés dans lesquels des leçons pourraient être tirées, notam-

ment l'intégration de technologies avancées pour rationaliser les processus administratifs, l'amélioration de la prestation de services et l'amélioration de l'efficacité. Les efforts continus de la Chine pour améliorer son service public grâce aux progrès technologiques constituent une source d'inspiration, a-t-il ajouté.

Parlant de la fonction publique mauricienne, Lutchmanah Pentiah a développé le développement en cours d'un système de dossier de santé électronique pour améliorer l'efficacité et la qualité des services. Il a évoqué l'adoption de la facilitation électronique qui pourrait accélérer les processus et fournir de meilleurs services dans tous les secteurs. En outre, le ministre a parlé de la nécessité de prévoir et de répondre aux exigences des employés de la fonction publique et des



citoyens afin d'établir un système moderne et adaptatif.

Le ministre a rappelé que l'objectif fondamental de son ministère n'est pas seulement d'administrer la fonction publique, mais également de veiller à ce qu'elle soit une institution centrée sur les personnes. Il a souligné que les réformes administratives constituent la pierre angulaire des efforts du

ministère pour moderniser ses opérations.

À ce titre, il s'est dit convaincu que la collaboration Maurice-Chine aiderait notre pays à concevoir et à mettre en œuvre des solutions innovantes adaptées à ses besoins uniques, favorisant ainsi un service public à la fois efficace et axé sur les personnes.

Un glissement de terrain fait au moins 19 morts en Indonésie

D'intenses précipitations ont provoqué lundi un éboulement sur l'île de Java qui a fait s'effondrer des ponts et enseveli logements et véhicules. Des glissements de terrain se produisent régulièrement dans le vaste archipel indonésien pendant la saison des pluies, entre novembre et avril, mais également depuis un certain temps en dehors de la saison humide.

Des centaines de secouristes fouillent des débris et une boue épaisse. Ils sont à la recherche de survivants du glissement de terrain provoqué par des pluies violentes qui, selon un dernier bilan des autorités, a fait au moins 19 morts et sept disparus sur l'île de Java, ce mercredi en

Indonésie. D'intenses précipitations dans une zone montagneuse à proximité de la ville de Pekalongan y ont provoqué lundi un éboulement qui a fait s'effondrer des ponts et enseveli logements et véhicules.

L'équipe de recherche et de sauvetage « a réussi à trouver et à évacuer deux corps... mercredi matin », a déclaré Abdul Muhari, porte-parole de l'Agence nationale de gestion des catastrophes. « Le nombre de morts enregistré jusqu'à cet après-midi est de 19 personnes », a-t-il ajouté. « Les deux corps retrouvés ce matin faisaient partie de la liste des personnes portées disparues lors de cet événement tragique », a-t-il ajouté, ramenant le nombre de disparus à sept.

L'agence de recherche et de sauvetage

Basarnas a déclaré dans un communiqué mercredi que 13 personnes avaient également été blessées. De l'équipement lourd a été déployé pour déblayer les voies d'accès aux équipes de secours et 200 sauveteurs ont été dépêchés, dont « la priorité est de rechercher les victimes ». Le gouvernement local a déclaré l'état d'urgence dans le district pour deux semaines.

Un café rempli de monde gravement touché

Le village de Kasimpar constitue la zone la plus gravement touchée : le glissement de terrain y a frappé un café où des personnes avaient trouvé refuge pour s'abriter de la pluie. Outre les secouristes, des policiers, des soldats et des bénévoles œuvrent aux opérations de recherche, qui

ont lieu à quelque 90 km à l'ouest de la métropole de Semarang, et ont dû être suspendues par intermittence mardi en raison des pluies violentes persistantes.

Les prévisions météorologiques pour les trois prochains jours annoncent des précipitations modérées qui pourraient « provoquer des inondations, des crues subites et des glissements de terrain », a souligné mardi Abdul Muhari.

Des glissements de terrain se produisent régulièrement dans le vaste archipel indonésien pendant la saison des pluies, entre novembre et avril mais également depuis un certain temps en dehors de la saison humide. Le phénomène a été aggravé dans certaines régions par la déforestation.

Pourquoi Donald Trump veut à tout prix annexer le canal de Panama

Le président américain a réaffirmé sa volonté de « reprendre le contrôle » de l'infrastructure stratégique, sous fond de guerre commerciale avec la Chine. Au point de faire réagir son homologue panaméen.

Donald Trump s'obstine. Dans son discours d'investiture lundi, le 47e président des États-Unis a réaffirmé sa volonté d'annexer certains territoires en reprenant notamment le « contrôle » du canal de Panama. « Nous avons été très maltraités par ce cadeau insensé qui n'aurait jamais dû être fait. La promesse que nous avait faite le Panama n'a pas été tenue », a-t-il déclaré en affirmant que les navires américains étaient « gravement surtaxés ». « Et surtout, la Chine exploite le canal de Panama, et nous ne l'avons pas donné à la Chine, nous l'avons donné au Panama. Et nous allons le reprendre », a-t-il asséné, sans préciser comment.

Face à ces menaces répétées, le président panaméen a répondu à Donald Trump par la voie d'un communiqué posté sur son

compte X lundi. « Le canal appartient et continuera d'appartenir au Panama », a écrit José Raul Mulin. Le gouvernement panaméen a également exprimé sa « préoccupation » auprès de l'ONU ce mardi, dans une lettre envoyée au secrétaire général Antonio Guterres. « Le canal de Panama n'a pas été une concession ou un cadeau des États-Unis », a réaffirmé le président José Raul Mulin, mercredi, à Davos, d'après des propos rapportés par Reuters. Interrogé par une journaliste à l'issue de la table ronde sur le risque de voir les États-Unis envahir le Panama le président a répondu en anglais à deux reprises : « Soyez sérieuse ! »

« Nous exercerons le droit qui nous protège, la base juridique du traité, la dignité qui nous distingue et la force que nous donne le droit international », a-t-il ajouté. Selon lui, l'administration du canal « restera sous contrôle panaméen dans le respect de sa neutralité permanente » et sans « la présence d'aucune nation dans le monde pour interférer ».

La crainte d'une concurrence chinoise

Depuis plusieurs semaines, le républicain a fait du canal de Panama, son obsession, estimant que les États-Unis en ont la propriété légitime, car il a été construit par les Américains. La construction de cette voie de 80 km, qui relie les océans Pacifique et Atlantique, a été lancée par la France puis reprise par les États-Unis, avant d'être inaugurée en 1914. Le canal a finalement été pleinement rétrocédé au Panama en 1999, selon l'accord passé en 1977 par le président américain d'alors, Jimmy Carter, qui accorde un droit de passage prioritaire aux États-Unis pour ses navires militaires.

Si Donald Trump évoque le prétexte d'une construction historiquement américaine, ce sont surtout les intérêts commerciaux qui prédominent, alors que le canal est devenu un haut lieu du commerce mondial. Le républicain estime que les droits de passage des navires de commerce américains sont trop élevés, déplorant des faveurs accordées à la Chine, dont il craint la concurrence. Le canal, exploité par

l'Autorité du canal de Panama (ACP), est un organisme public autonome. Le gouvernement panaméen, à la demande de l'ACP, fixe le prix des péages en fonction des besoins du canal et de la demande du commerce international.

Le Panama n'a pas « donné le canal à la Chine », comme Donald Trump le prétend, mais Pékin mène une politique d'investissement massive depuis des années. Les échanges commerciaux entre la Chine et l'Amérique latine ont été multipliés par 34 depuis 2017, faisant de la Chine le deuxième utilisateur du canal derrière les États-Unis. Ils sont suivis par le Japon, la Corée du Sud et le Chili.

La Chine, de son côté, a souligné ce mercredi n'avoir « jamais interféré » dans les affaires liées au canal du Panama. « La souveraineté et l'indépendance du Panama ne sont pas sujettes à négociation, et le canal ne doit être soumis à aucun contrôle direct ou indirect de grandes puissances », a déclaré Mao Ning, porte-parole de l'Agence France-Presse (AFP).

Le prince Harry et le Sun "très proches" d'un accord financier, selon un avocat du groupe

Le prince Harry et le propriétaire du tabloïd The Sun sont "très proches" d'un accord financier pour mettre fin aux poursuites judiciaires engagées par le fils cadet du roi Charles III, a affirmé mardi un avocat du groupe News Group Newspapers (NGN).

Les avocats des deux parties sont engagés dans des négociations très intenses depuis ces derniers jours et la réalité est que nous sommes très proches" d'un accord, a déclaré Anthony Hudson, l'avocat du groupe NGN de Rupert Murdoch, devant la Haute Cour de Londres où devait débuter mardi matin un procès sur cette affaire.

L'ouverture des débats n'a cessé d'être repoussée dans la journée à la demande des avocats des deux camps, pour la plus grande exaspération du juge, Timothy Fancourt. Les parties doivent se retrouver devant le tribunal mercredi.

Un accord financier permettrait à Harry et au groupe NGN, propriétaire du Sun et du défunt News of the World, d'éviter un procès. Quelques dizaines d'autres plaignants ont déjà opté pour des règlements à l'amiable dans cette affaire.

Les publications sont accusées par Harry d'avoir recouru, notamment par le

bias de détectives privés, à des procédés illégaux pour recueillir des informations destinées à nourrir des articles le concernant il y a plus d'une décennie.

Il s'agit d'un nouvel épisode dans le combat judiciaire engagé par le prince Harry, 40 ans, contre la puissante presse à scandale britannique. Le duc de Sussex, désormais en retrait de la famille royale, vit en Californie avec sa femme Meghan et leurs deux enfants.

Il a toujours tenu les paparazzi pour responsables de la mort de sa mère Diana en 1997 à Paris.

Il avait remporté en 2023 une victoire majeure contre la presse tabloïd en obtenant la condamnation de l'éditeur du Daily Mirror pour des articles issus du piratage de messageries téléphoniques.

Les poursuites intentées par Harry devant la Haute Cour de Londres ne portent pas sur les écoutes téléphoniques, le juge Timothy Fancourt ayant estimé que le délai pour agir sur ce point était dépassé.

Réfuter la plainte

Outre Harry, un ancien dirigeant du parti travailliste, Tom Watson, désormais membre de la Chambre des Lords, poursuit également le groupe NGN.

Les deux plaignants accusent aussi les dirigeants du groupe d'avoir étouffé les agissements illégaux de leurs employés en supprimant des courriels.

Le groupe a rejeté ces accusations, qualifiées de "fausses" et "non étayées"

Un porte-parole avait indiqué lundi que NGN allait appeler lors du procès "un certain nombre de témoins, notamment des experts de la technologie, des juristes et de hauts responsables (de l'entreprise) pour réfuter la plainte".

En 2023, Harry avait témoigné contre l'éditeur du Daily Mirror (MGN), devenant le premier membre de la famille royale à déposer ainsi à la barre d'un procès en plus de cent ans.

Le juge, qui était également Timothy Fancourt, avait tranché en sa faveur. Il avait estimé que le piratage des boîtes vocales de célébrités était "une pratique très répandue" chez les titres du groupe MGN à la fin des années 1990. Il avait aussi précisé que la messagerie du téléphone portable du prince Harry avait été piratée "dans une modeste mesure".

La presse britannique a été secouée à la fin des années 2000 par la révélation de plusieurs scandales d'écoutes illégales.

Le groupe de Rupert Murdoch avait

présenté des excuses en reconnaissant des pratiques illégales au News of the World, fermé précipitamment en 2011, mais démenti l'existence d'agissements similaires au Sun et nié toute tentative d'étouffer le scandale.

Depuis, quelque 1.300 plaignants ont conclu, dans différents dossiers, des accords financiers avec le groupe de médias. Ce dernier a payé selon les médias britanniques environ un milliard de livres (1,18 milliard d'euros), s'évitant ainsi jusqu'à présent tout procès.

Le frère aîné de Harry et héritier au trône, le prince William, fait partie de ceux qui ont opté pour de tels accords ces dernières années, de même que l'acteur Hugh Grant. Ce dernier a expliqué qu'un procès lui aurait coûté dix millions de livres (11,8 millions d'euros) en frais de justice, même en cas de victoire.

La procédure judiciaire menée par Harry contre le groupe de Rupert Murdoch a été comparée en octobre par le juge Fancourt à une bataille "entre deux armées obstinées mais dotées de ressources suffisantes".

Harry avait indiqué lors d'un événement organisé par le New York Times en décembre qu'il entendait faire "rendre des comptes" aux tabloïds.

Le Royaume-Uni introduit l'IA dans les services publics pour économiser des milliards

Pour moderniser des services «archaïques», le gouvernement britannique va miser (entre autres) sur un outil permettant d'analyser rapidement les réponses reçues par les services de l'Etat, un service de transcription sécurisée ou encore un assistant juridique.

Le gouvernement britannique a annoncé mardi introduire l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans les services publics, pour moderniser des outils «archaïques» qui font perdre selon lui à l'administration 45 milliards de livres (50,20 milliards de francs suisses) par an.

«Un nouvel ensemble d'outils d'IA (...) sera mis à la disposition des fonctionnaires dans le but de moderniser la technologie» utilisée dans l'administration «et de fournir de meilleurs services publics», a indiqué le gouvernement dans un communiqué.

Analyser rapidement les réponses reçues par les services de l'Etat

Si certaines fonctionnalités seront déployées immédiatement, le système développé par une équipe spécialisée du ministère de la Science, de l'Innovation et de la Technologie «devrait être bientôt mis à la disposition de tous les fonctionnaires», précise le gouvernement, sans détailler davantage le calendrier.

L'un des outils permettra d'analyser plus rapidement les milliers de réponses reçues par les services de l'Etat lors des nombreuses enquêtes publiques lancées dans le pays, est-il précisé. «Actuellement, ce processus est sous-traité à des consultants et des analystes qui peuvent prendre des mois» à traiter les informations «avant de facturer au contribuable environ 100 000 livres à chaque fois», selon le communiqué.

Parmi les autres outils prévus figurent notamment un service de transcription sécurisée pour les réunions, une fonctionnalité d'aide à la préparation de briefings ou encore un assistant juridique.

45 milliards de livres perdus par an

L'annonce du gouvernement se base sur un rapport, réalisé avec le cabinet Bain & Company et publié mardi, qui affirme que «les technologies archaïques» utilisées

actuellement par l'administration britannique «font perdre au secteur public 45 milliards de livres» par an. Le rapport prévient que l'utilisation d'une technologie obsolète entraîne «d'énormes coûts de maintenance» et relève que près de la moitié des services publics au Royaume-Uni ne sont pas accessibles en ligne.

Outre l'introduction de l'IA, le gouvernement veut moderniser plus largement le service public, en mettant fin par exemple à l'obligation de déclarer en personne le décès d'un proche ou en favorisant le partage de données entre les différents ministères et avec les collectivités locales.

Malgré les préoccupations éthiques et sécuritaires autour de l'intelligence artificielle, le premier ministre britannique Keir Starmer a dit la semaine dernière vouloir attirer les entreprises du secteur en leur laissant tester dans le pays leurs innovations avant toute régulation, se distinguant de l'Union européenne. «Nous allons suivre notre

propre voie: tester et comprendre l'IA avant de la réglementer, afin de nous assurer que lorsque nous le ferons, ce sera de manière proportionnée et sur la base de données scientifiques», a-t-il affirmé.

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 20th day of March 2025 at 1.30 p.m.** shall take place before the Master's Bar, situated at New Supreme Court Building, Edith Cavell Street, Port Louis, the Sale By Levy, prosecuted at the request of MauBank Ltd against 1.- Mr. Sooraj Kumar LECKRAJ and 2.- Mrs. Dhameswari LECKRAJ, born THAKOOR of the following property:- Une portion de terrain de la contenance de **DEUX CENT QUARANTE NEUF METRES CARRES ET QUATRE VINGT QUATORZE CENTIEMES DE METRE CARRE (249.94 m²)**, située au quartier de la Savanne, lieu dit Rivière des Anguilles, Tyack, et bornée d'après un rapport d'arpentage, avec plan figuratif, dresse par Monsieur Adinarain V. Naidoo, arpenteur jure, date du 16/02/2004, enregistré au Reg. L.S. 51/4096, comme suit: Du premier cote, par la lisière de terre de 42.21 m², sur seize mètres dix sept centimètres (16.17m). Du deuxième cote, par un terrain appartenant à Bassooed Sonatun, sur quatorze mètres (14.00m). Du troisième cote, par l'ancienne ligne de chemin de fer, sur seize mètres trente neuf centimètres (16.39m). Et du quatrième et dernier cote, par un terrain appartenant à Mme Marie D.F. Hugeuette Bolli, sur seize mètres quatre vingt dix sept centimètres (16.97m). It is expressly agreed between the parties that any building/s, addition/s, renovation/s construction/s etc., which may be put up on the above described portion of land will be covered and burdened by the present fixed charge. **STATEMENT OF OWNERSHIP** - Mr. & Mrs. Sooraj Kumar LECKRAJ are the owners of the above described portion of land as evidenced by deed drawn up by Me. Tyagani Devi LOTUN, a notary public, dated 07/05/2004 and 11/05/2004, duly registered and transcribed on 26/05/2004 in **TV 5506/53, and bearing PIN No. 1606070064**. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right. Under all legal reservation.

Dated at Port Louis, this 21/01/2025.

Me. Preetam CHUTTOO

of 9th Floor, Astor Court, Block B, Georges Guibert Street, Port Louis.

ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 20th day of March 2025 at 1.30 p.m.** shall take place before the Master's Bar, situated at the New Supreme Court Building, Edith Cavell Street, Port Louis, the Sale by Levy prosecuted at the request of MauBank Ltd against 1.- TRIO CONTRACTING LTD, and 2.- Mr. Jaisen RAMDENEE, of the following property:- Un ensemble immobilier dénommé «RESIDENCE DES GERANIUMS», située au quartier des Plaines Wilhems, lieu dit Curepipe, et comprend 10 maisonettes construites les unes après les autres et portant les numéros 1 à 10. Pour une plus ample description des lieux, il est fait référence aux plans annexés au règlement de copropriété transcrit au TV 1965/16. **DESIGNATION** - Le Lot No. 6. Une maisonnette, étant le sixième lot à gauche en entrant, d'une superficie brute de **CENT QUARANTE NEUF METRES CARRES (149 m²)**, y compris une terrasse de **QUINZE DECIMAL HUIT METRES CARRES (15.8 m²)**, située à l'arrière de la dite maisonnette et comprenant au rez-de-chaussée, un salon-salle à manger, une cuisine, un hall d'entrée, un porche, un dégagement intérieur conduisant à des toilettes ainsi qu'une terrasse et une place prévue pour laver le linge situées à l'extérieur et à l'étage, trois chambres à coucher et deux salles de bains dont l'une équipée d'un cabinet d'aisances ainsi qu'un petit dégagement intérieur. De plus tous les lots ont chacun un jardin avant avec un emplacement - garage couvert d'une superficie ensemble de **DIX NEUF DECIMAL CINQ METRES CARRES (19.5 m²)**. Avec ensemble les **DIX CENTIEMES** des parties communes y attachées, ci(10/100èmes).

Together with all the building existing on the said portion of land or any building which may be erected thereafter and all the appurtenances and dependencies thereof generally whatsoever without any exception or reserve. **OWNERSHIP** - Mr. Jaisen RAMDENEE is the owner of the above described property as evidenced by deed drawn up by Mr. Bertrand Marie Joseph Maigrot, Notary Public, dated 28/04/1993, registered and transcribed on 10/05/1993 in **TV2544/61**. The portion of land of the extent of 1831 m² on which stand the "maisonette", being Lot No. 6 of "Residence des Geraniums" bears **PIN No. 1742210088**. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property/ies are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right. Under all legal reservation.

Dated at Port Louis, this 21/01/2025.

Me. Preetam CHUTTOO

of 9th Floor, Astor Court, Block B, Georges Guibert Street, Port Louis.

ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 06th day of March 2025 at 1.30 p.m.** shall take place before the Master's Bar, situated at the New Supreme Court Building, Edith Cavell Street, Port Louis, the Sale by Levy, prosecuted at the request of MauBank Ltd against 1.- DIESEL WORLD LTD, 2.- Mr. Jawaharlall JUGESSUR, and 3.- Mrs. Lubina Devi JUGESSUR, born CHUNDUN-SING of the following property:- Une portion de terrain de la contenance de **TROIS CENT CINQUANTE ET UN ET VINGT CENTIEMES METRES CARRES (351.20 m²)**, située au quartier des Plaines Wilhems, lieu dit La Louise, et bornée d'après un rapport d'arpentage suivant un rapport avec plan figuratif dresse par Monsieur Somrajsing ROOPUN, arpenteur jure, le 29/09/2008 enregistré au Reg. LS 66/3398, comme suit: Du premier cote, par Avenue Mgr Leen, des réserves d'un mètres et cinquante centimètres (1.50m) de large entre, sur une longueur de treize mètres et seize centimètres (13.16 m). Du second cote, par le terrain appartenant à Madame Kalowtee Ramkel, sur une longueur de vingt-sept mètres et soixante seize centimètres (27.76 m). Du troisième cote, par le surplus du terrain, sur une longueur de onze mètres et cinquante huit centimètres (11.58 m). Et du quatrième et dernier cote, encore par le surplus du terrain, sur une longueur de trente mètres et soixante quatorze centimètres (30.74 m). Ensemble avec le/s bâtiment/s se trouvant sur le dit terrain et avec tout ce qui peut en dépendre et en faire partie, sans aucune exception ni réserve. It is expressly agreed between the parties that any building/s, addition/s, renovation/s construction/s etc., which may be put up on the above described portion of land will be covered and burdened by the present fixed charge. **STATEMENT OF OWNERSHIP** - Mr. & Mrs. Jawaharlall JUGESSUR are the owners of the above described portion of land as evidenced by deed drawn up by Me. Dharmaveersing ROOPUN, a notary public, dated 31/01/2009 and 06/02/2009, duly registered and transcribed in **TV 7273/41, and bearing PIN No. 1722100221. BUILDING AND/OR PLANTATIONS** - The portion of land is under vegetable cultivation. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservation.

Dated at Port Louis, this 21/01/2025.

Me. Preetam CHUTTOO

of 9th Floor, Astor Court, Block B, Georges Guibert Street, Port Louis.

ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on **Thursday the 27th day of March 2025 at 1.30 p.m.** shall take place before the Master's Court, situated at the 2nd Floor of the New Supreme Court Building, Edith Cavell Street, Port Louis, the final adjudication, prosecuted at the request of:- (i) Mrs. Oormila RAWJEE, born MALAREE, (ii) Mrs. Meenahaksee RAWJEE, and (iii) Mrs. Nashini RAWJEE against (i) Mr. Brayan Samuel BAVAJEE, (ii) Mr. Gaël David BAVAJEE, (iii) Ms. Stacy Tatianna BAVAJEE and (iv) Gary Ezékiel Rawjee BAVAJEE, of: **DESCRIPTION OF PROPERTY:** *Une portion de terrain de la contenance de CENT QUATRE VINGT DIX ET SOIXANTE CINQ CENTIEMES METRES CARRES (190.65 m²), etant le Lot No. G-03, bornee comme suit:- Towards the North East, by service lane one metre and fifty centimetres (1.50m) wide, on twelve metres and thirty centimetres (12.30m). Towards the South East, by surplus of State Land (Lot No G04), on fifteen metres and fifty centimetres (15.50 m). Towards the South West, by reserves one metre and fifty centimetres (1.50m) wide, along a road five metres (5.00m) wide, on twelve metres and thirty centimetres (12.30m). Towards the North West, by surplus of State land (Lot No. G02), on fifteen metres and fifty centimetres (15.50m). Ensemble une maison en blocs de ciment sous dalles d'environ TRENTE SIX METRES CARRES comprenant une chambre, incluant un coin cuisine et une salle de bains/W.C se trouvant sur la portion de terrain ci-dessus decrite and the whole morefully described in the Memoandum of Charges filed in the above matter. **TITLE OF OWNERSHIP:** Mrs. Oormila RAWJEE, born MALAREE and late Mr. Mahadeo RAWJEE were the owners of the above described property as evidenced by deed registered and transcribed in TV 6664/16.*

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservation.

Dated at Port Louis, this 21/01/2025.

Me. Preetam CHUTTOO

of 9th Floor, Astor Court, Block B, Georges Guibert Street, Port Louis.

ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

NOTICE GIVEN UNDER SECTION 311(2) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that **Elysium India Fund** (the "Company"), having its registered office at 4th Floor, 19 Bank Street, Cybercity, Ebene 72201, Mauritius is applying to be removed from the Register of Companies under Section 309(1)(d) of the Act.

That the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors, and has distributed its surplus assets in accordance with its constitution and the Act.

Any objection to the removal of the Company under Section 312 of the Act is to be made in writing to the Registrar of Companies by latest on 20th February 2025.

Dated: 21st January 2025

Apex Fund Services (Mauritius) Ltd
Company Secretary

Application to Director General of the Mauritius Revenue Authority for the issue of a Licence under Part III of the Excise Act

I Mr. Sivakumaren Chinathoo rep. Succession of Kisnan Chinathoo of Royal Road, Chamarel have applied to the Director General of the Mauritius Revenue Authority for transfer of licence of Retailer of Beer & other Alcoholic Beverages in respect of premises situated at Royal Road, Chamarel.

Objections, if any should be lodged with the Director General, Mauritius Revenue Authority, Ehram Court, C/r Mon Seigneur Gonin & Sir Virgil Naz Streets, Port Louis within 21 days as from date published in the Gazette.

NOTICE GIVEN UNDER SECTION 311(2) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that **Elysium India Fund** (the "Company"), having its registered office at 4th Floor, 19 Bank Street, Cybercity, Ebene 72201, Mauritius is applying to be removed from the Register of Companies under Section 309(1)(d) of the Act.

That the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors, and has distributed its surplus assets in accordance with its constitution and the Act.

Any objection to the removal of the Company under Section 312 of the Act is to be made in writing to the Registrar of Companies by latest on 20th February 2025.

Dated: 21st January 2025

Apex Fund Services (Mauritius) Ltd
Company Secretary

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 22nd day of MAY 2025 at 1.30 p.m.** shall take place before the Master's Bar, situated at the New Supreme Court Building, Edith Cavell Street, Port Louis, the **Sale by Levy, prosecuted at the request of MauBank Ltd against (i) Mr. Vikash VIRAH SAWMY, (ii) Mrs. Jhedha APPADOO-VIRAH SAWMY, born APPADOO, (iii) Mrs. Soopamah APPADOO, born SOOBEN, (iv) Mrs. Heesha APPADOO GOINDEN, born APPADOO and (v) Mr. Parvin APPADOO** of the following property:-

Une portion de terrain située au quartier des Pamplempousses lieu dit "Le Hochet Terre Rouge", de la contenance de cinq vingt huit toises ou QUATRE CENT QUATRE VINGT SIX METRES CARRES ET VINGT SEPT CENTIEMES (486.27 m²), mais mentionné être de la contenance de QUATRE CENT QUATRE VINGT SIX METRES CARRES ET VINGT QUATRE CENTIEMES (486.24 m²) dans le certificat "PIN IDENTIFICATION NUMBER (PIN)" PCR 5047/2020, émis par le "Ministry of Housing and Land Use Planning, Cadastre Unit, le 15/06/2020, bornée d'après un rapport, dressé par Monsieur Maurice Raffray, Arpenteur Jure, en date à la clôture du 15/03/1982, enregistré au Reg. LS 22/2646, comme suit:- Au Nord Est par une bande de terre de dix pieds de large affectée à un drain, relevé au moyen de trois lignes d'opération mesurant cinquante cinq pieds ou seize mètres soixante seize centimètres (16.76m), quarante trois pieds ou treize mètres dix centimètres (13.10m) et vingt cinq pieds neuf pouces ou sept mètres quatre vingt cinq centimètres (7.85m) respectivement. Au Sud Est par un chemin commun de douze pieds français de large, relevé au moyen d'une ligne d'opération mesurant soixante cinq pieds quatre pouces ou dix neuf mètres quatre vingt onze centimètres (19.91m). Au Sud Ouest par la deuxième portion qui doit acquerir Melle. Coopanah SOOBEN, sur cent Treize pieds six pouces ou trente quatre mètres soixante centimètres (34.60m). Finalement au Nord Ouest par la Rue Pere Laval, une lisière de terre de quatre pieds entre sur laquelle les propriétaires de la portion présentement décrite ainsi que ceux à leurs droits auront un droit de passage pour accéder à ladite Rue relevée au moyen d'une ligne d'opération mesurant dix huit pieds neuf pouces ou cinq mètres soixante et onze centimètres (5.71m). Ensemble tout ce qui peut en dépendre ou en faire partie sans aucune exception ni réserve.

OWNERSHIP OF PROPERTY - Late Mr. Oodayah APPADOO and Mrs. Ww Soopamah APPADOO, born SOOBEN are the owners of the above - described property as evidenced by deed drawn up by Me. Jean Didier Baissac, a Notary public, registered and transcribed on 04/12/1984 in TV 1651/89. The said late Oodayah APPADOO departed this life intestate on 18/04/2004 at S.S.R National Hospital, as evidenced by Death Certificate bearing No. 110/2004 of the district of Pamplemousses and a "Notoriete apres deces" registered and transcribed on 11/05/2004 in TV 5492/12, leaving as sole heirs and parties entitled to his estate and succession:- his three legitimate children, namely: - (i) Mr. Parvin APPADOO, (ii) Mrs. Jhedah APPADOO, the lawful wife of Vikash VIRAH-SAWMY, and (iii) Mrs Heesha APPADOO, the lawful wife of Parmaseeven GOINDEN and his surviving lawful spouse, Mrs. Ww Soopamah APPADOO, born SOOBEN. The portion of land of the extent of 486.24 m² bears PIN No. 1218260201 as evidenced by a Certificate bearing PCR 5047/2020, issued by the Cadastre Unit of the Ministry of Housing and Land Use Planning dated 15/06/2020.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservation.

Dated at Port Louis, this 21/01/2025.

Me. Preetam CHUTTOO

of 9th Floor, Astor Court, Block B, Georges Guibert Street, Port Louis.

ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on **Thursday the 27th day of March 2025 @ 13.30 hrs.** shall take place before the Master's Court, Master and Registrar of the Supreme Court of Mauritius, situate at New Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the **Sale by Licitation prosecuted at the request of 1.- Muhammad Kazim Shah HARDOYAL and 2.- Bibi Nawsharah Aliya HARDOYAL against 1.- Reshma HARDOYAL, 2.- Zareen HARDOYAL and 3.- Bibi Fariza HOSAMEEA** of:- a portion of land of the extent of **TWO HUNDRED AND EIGHTY FOUR SQUARE METRES AND FORTY HUNDREDTHS SQUARE METRE (284.40M²)**, situate in the District of Riviere du Rempart, place called Grand Bay and bounded according to a survey report of Mr. Zahur Ahmad Khuram BEEGUN, Sworn Land Surveyor, dated the 10/01/2013, registered in Reg. LS 99/14466, as follows:- On the first side, partly by a common road of three metres five centimetres wide and partly by Dawjee Sudoola, on fourteen metres and five centimetres (14.05m). On the second side, by Mumtaz Ally Hardoyal and Imran Ally Hardoyal, on twenty five metres and thirty centimetres (25.30m). On the third side, by K.Saminaden, on twelve metres sixty seven centimetres (12.67m). On the fourth and last side, by Sawkat Ally Hardoyal, on twenty six metres and ninety centimetres (26.90m). The whole as morefully described in deed transcribed in TV 1500/143. There exists on this portion of land a concrete building made up of four rooms, a living/dining room, a kitchen, a bathroom and a water closet. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said properties are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservation.

Dated at Port Louis, this 22/01/2025

Me. M. I. DAUHOO

Of Cathedral Square, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.

Attorney in Charge of the sale.

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on the 20th day of January 2025, has been filed in the Master's Office of the Master & Registrar of the Supreme Court of Mauritius, situate at the New Supreme Building, Edith Cavell St, Port Louis, the Memorandum of Charges containing the clauses and conditions, pursuant and according to which shall take place before the Master's Bar, the **SALE BY LICITATION prosecuted at the request of Harilall Mr RAMJEEAWON against Sita RAMJEEAWON residing at Royal Road, Union Vale, Trois Boutiques** of the following immoveable property viz:- **DESCRIPTION OF PROPERTY:** A portion of freehold land of an extent of **214.81 msq or 5.09 Perches** situate in the District of Grand Port, lieudit Plaine Magnien, and morefully described in a survey report drawn by Sworn Land Surveyor Mr L. M. Dumazel, Sworn Land Surveyor, on 07/12/1990, and registered in Reg. L.S 27 No. 742 as follows:- Au Nord par Sir Burrenchowbay Road, sur neuf mètres et soixante dix centimètres (9.70 m), - A l'Est, par Mons. M. S. Venkatasamy, sur vingt deux mètres et un centimetre (22.01 m), - Au Sud par le lot No. 1, sur neuf mètres et soixante dix centimètres (9.70 m), - Et à l'Ouest, par un accès de deux mètres quarante quatre centimètres de large sur vingt deux mètres et trente centimètres (22.30m). There exists on the said portion of land a single level house made of reinforced concrete frame structures, concrete blocks rendered and painted under reinforced slab roof of 130 msq. The house is fitted with water and electricity supplies. The whole morefully described in the deed transcribed in TV202212/000094 and in the Memorandum of Charges filed in the above matter. **NOW TAKE NOTICE** that you are hereby required, called upon and summoned to examine the said memorandum of charges and to make thereon such observation and objection as you may deem fit and proper within the delay prescribed by law. **NOW TAKE FURTHER NOTICE** that in terms of Article 813-13 of the Civil Code any co-owner (indivisaire) of the said immoveable property can substitute himself or herself to the purchaser or purchasers within ONE MONTH from the date of adjudication by a declaration made at the Registry of the above Court.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 23rd day of January 2025.

Me. Deeya MOHABEER

of Suite 605, Level 6, Hennessy Tower, Pope Hennessy Street, Port Louis.

Attorney in charge of the sale

Application to Director General of the Mauritius Revenue Authority for the issue of a Licence under Part III of the Excise Act

I, Mr. Sivakumaren Chinathoo rep. Succession of Kisnan Chinathoo of Royal Road, Chamarel have applied to the Director General of the Mauritius Revenue Authority for transfer of licence of Retailer of Beer & other Alcoholic Beverages in respect of premises situated at Royal Road, Chamarel.

Objections, if any, should be lodged with the Director General, Mauritius Revenue Authority, Ehram Court, C/r Mon Seigneur Gonin & Sir Virgil Naz Streets, Port Louis within 21 days as from date published in the Gazette.

Ligue des Champions

Feyenoord corrige le Bayern Munich (3-0)

Le Bayern Munich (15e) a perdu gros ce mercredi soir, à l'occasion de la septième journée de la phase de ligue de la C1, en s'inclinant sur la pelouse du Feyenoord Rotterdam (3-0). De son côté, Arsenal (3e) a fait une belle affaire en dominant le Dinamo Zagreb (3-0). Pour leur part, l'AC Milan (6e) et l'Inter (4e) ont pris le meilleur sur Gérone (1-0) et le Sparta Prague (1-0).

Le Bayern a enregistré mercredi soir un troisième revers en quatre déplacements en Ligue des champions, corrigeé à Rotterdam par le Feyenoord (3-0), une défaite qui complique sa mission de finir dans le top 8 à l'issue de la phase de groupes.

Avant la réception du Slovan Bratislava, une des deux seules équipes qui a perdu l'ensemble de ses sept rencontres jusqu'à présent en Ligue des champions, les Munichois comptent 12 points. Ils ne sont désormais plus maîtres de leur destin dans la quête du billet directement qualificatif pour les huitièmes de finale et l'avantage de recevoir au match retour.

Contre l'équipe slovaque, ils devront s'imposer par le plus gros écart possible pour soigner leur différence de buts, et compter sur des faux pas de leurs rivaux. Sinon, ils devront passer par la case barrages, stade de la compétition qui leur est au minimum assuré depuis mercredi soir malgré la défaite aux Pays-Bas.

Les hommes de Vincent Kompany voyagent très mal cette saison en Ligue des champions, avec trois revers à Birmingham contre Aston Villa (1-0), à Barcelone (4-2) et désormais à Rotterdam contre le Feyenoord (3-0), redoutable d'efficacité mercredi soir. Les coéquipiers de Manuel Neuer ont eu la possession de balle en début de rencontre, mais ont été punis par une ouverture parfaite dans le dos de la défense munichoise pour Santiago

Gimenez, qui a parfaitement contrôlé et frappé en force pour tromper le gardien munichois.

Et lors d'un nouveau contre mené à vive allure dans le temps additionnel de la première période, ils ont provoqué un penalty concédé par Raphaël Guerreiro, que Gimenez a transformé (45e+8) pour regagner les vestiaires avec deux points d'avance. Les Munichois ont péché devant le but du Feyenoord, à l'image de Harry Kane, idéalement servi par Michael Olise en retrait mais dont la reprise directe est arrivée directement sur le portier de Rotterdam Justin Bijlow (42e).

En seconde période, Bijlow a encore sorti une parade de grande classe, en sortant d'une claquette, une tentative de la tête de Jamal Musiala. Et quand ce n'est pas l'international néerlandais (8 capes) de 27 ans qui s'est interposé, les Munichois sont retombés dans leur maladresse avec Leroy Sané qui a trouvé la base du poteau sur un centre de Kane, alors que le but était vide. En fin de rencontre, Ayase Ueda a parachevé le succès du Feyenoord avec un nouveau contre, face à une défense munichoise aux abois (89e).

Les Gunners sur le podium

De son côté, Arsenal se dirige vers les huitièmes de finale après avoir battu le faible Dinamo Zagreb (3-0), mercredi à Londres, terminus d'un parcours parfait à domicile en phase de ligue. Les Gunners apparaissent à la troisième place du classement européen avant l'ultime journée, avec trois points d'avance sur les équipes pouvant théoriquement les éjecter du Top 8 directement qualificatif.

Le déplacement à Gérone la semaine prochaine se fera donc sans trop de pression pour l'équipe de Mikel Arteta, qui n'en a pas eu beaucoup à supporter mercredi face à son adverse croate. Le gardien David Raya n'a pas eu un seul tir cadré à gérer durant une rencontre à sens unique. Après



le Paris Saint-Germain (2-0), le Shakhtar Donetsk (1-0) et Monaco (3-0), Arsenal s'est offert une nouvelle victoire sans prendre aucun but devant son public, comme la saison dernière dans la phase de groupes.

Leão décisif pour Milan

De son côté, l'AC Milan a battu Gérone (1-0) à San Siro et préserve ses chances de terminer dans les huit premiers, directement qualifiés pour les huitièmes de finale. À défaut du Top 8, l'équipe de Sergio Conceição est au moins assurée, avec ce court, mais précieux succès et avant son déplacement à Zagreb lors de la dernière journée, de disputer les barrages.

Le club catalan, lui, est d'ores et déjà éliminé de la compétition, et n'aura marqué aucun but à l'extérieur dans cette phase de ligue. Entre deux équipes à la peine en championnat (toutes deux sont 8e), la première période a été très animée. Et chaque équipe a eu ses (nombreuses) occasions.

À un coup-franc de Reijnders (9e), un tir de Leão (10e), une reprise de Théo Hernandez sur la transversale (24e), un tir sur le poteau de Musah (29e) pour Milan, Gérone a répondu avec des tentatives de près de Van de Beek (31e), Tsygankov (33e) et Herrera (45e+5), toutes détournées par un Maignan des grands soirs.

C'est l'insaisissable attaquant portugais Leão qui a ouvert la marque pour les Lombards : à la 37e minute, lancé en profondeur par Bennacer, il a propulsé de près le ballon sous la barre après un double crocheton.

Mordants au début d'une seconde période dans son ensemble beaucoup plus terne que la première, les Géronais se sont ensuite étiolés, l'AC Milan préservant tant bien que mal son but d'avance, et signant une victoire ô combien précieuse pour l'un des clubs les plus titrés de la compétition (7 titres).

Real Madrid s'est fait une santé face à RB Salzbourg (5-1)

Un peu de sourire pour le Real Madrid. Les Madrilènes ont étrillé Salzbourg (5-1) mercredi. La faible opposition proposée par les Autrichiens ont permis aux attaquants du Real de soigner leurs chiffres : Rodrygo et Vinicius ont inscrit un doublé, Kylian Mbappé a marqué. Les hommes de Carlo Ancelotti auront leur destin entre leurs mains à Brest pour se qualifier.

Le Real Madrid a fait le boulot. Grâce à son quatuor offensif, le leader de Liga a largement battu une courageuse mais limitée équipe de Salzbourg (5-1). Les Madrilènes, parfois poussifs, s'en sont remis à leur talent pour l'emporter face aux Autrichiens et signer un quatrième succès dans cette Ligue des champions. Avec 12 points, la qualification pour les barrages est quasiment en poche avant un déplacement à Brest pour une possible place dans le top 8.

Le Real déroule sans convaincre

On n'attendait rien d'autre qu'un succès du Real Madrid face à Salzbourg. On était néanmoins en droit d'espérer un match bien plus abouti de la part des hommes de Carlo Ancelotti. Car il ne faut pas se fier au résultat : s'il donne l'impression que le Real a écrasé son adversaire, ce n'est pas tout à



fait le cas, notamment en première période. Les Merengue ont étrangement fait le choix de laisser le ballon aux Autrichiens, qui n'ont hélas pas les armes pour vraiment rivaliser.

Il n'empêche, Salzbourg a bien failli ouvrir le score. Sur une transition bien gérée après une perte de balle de Jude Bellingham, Oscar Gloukh aurait pu jouer un vilain tour aux Madrilènes, incapables de

se mettre vraiment en route (10e). Puis il y a eu une première étincelle, signée Rodrygo, sur un centre de Vinicius que n'a pas su reprendre Bellingham (1-0, 23e). La réussite, maximale, s'est confirmée par un doublé du Brésilien après un une-deux incroyable avec Bellingham, auteur d'une bonne talonnade (2-0, 34e).

Le Real Madrid était donc bien payé, mais les efforts de Salzbourg pour jouer crânement sa chance ont fini par peser lourd. Au retour des vestiaires, la machine offensive s'est définitivement mise en route. Kylian Mbappé, brouillon dans cette rencontre, a bénéficié d'une grosse boulette du gardien autrichien à la relance pour inscrire le troisième but (3-0, 48e). Derrière, c'est Vinicius, longtemps agacé, qui a fait le show, avec un doublé à son tour. Le Brésilien, qui sera suspendu à Brest, a marqué avec une belle frappe enroulée (4-0, 55e) puis un joli enchaînement (5-0, 77e).

La soirée aurait sans doute été encore plus réussie sans un but, mérité pour services rendus, de Salzbourg. Avec une reprise bien équilibrée, Mads Bidstrup a sauvé l'honneur de son équipe (5-1, 85e). Le Real Madrid a d'ailleurs encaissé au moins un but à chaque match de Ligue des champions joué cette saison. Une statistique qui pourrait coûter cher au moment de faire les comptes.

Ligue des Champions

Mené par 2-0, le PSG renverse Manchester City (4-2)

Battu par le PSG (4-2), Manchester City n'a pas contesté le succès parisien. Les Skyblues ont même fait l'éloge des Rouge et Bleu.

Le Paris Saint-Germain a réalisé un véritable tour de force. Pour la première fois de son histoire en Ligue des Champions, le club de la capitale a réussi à remporter un match de C1 après avoir été mené de deux buts. Et ce soir, les hommes de Luis Enrique avaient besoin de ce miracle pour disposer de Manchester City et garder intactes leurs chances de qualification.

Vainqueur des Skyblues 4 buts à 2, alors qu'ils perdaient 2-0 avant l'heure de jeu, les Parisiens pouvaient savourer leur succès à l'issue de la rencontre. Et du côté des Mancuniens, malgré une 25e place au classement (synonyme d'élimination), personne n'est venu contester le succès francilien. Mieux, les champions d'Europe 2023 ont même rendu hommage aux Rouge et Bleu. À commencer par l'ancien Monégasque Bernardo Silva.

«Ce PSG est exceptionnel»

« Une première période qui était du 50-50. On n'a pas très bien joué, mais on a eu des opportunités pour se créer des occasions. On a bien commencé la deuxième et après Paris a été nettement mieux que nous pendant 35 minutes. Ils ont gagné la bataille dans tout le terrain. Ils ont été plus intenses, plus compétitifs, plus agressifs. Ils ont mérité de gagner ce match. On n'e-



spérait pas d'être à ce niveau, d'avoir besoin de gagner le dernier match pour aller en play-off, on est frustré. On joue à la maison contre Bruges. On sait que si on gagne, on se qualifie, ce n'est pas la meilleure situation », a-t-il déclaré au micro de Canal+, imité juste après par Pep

Guardiola.

« Ils ont été meilleurs, ils avaient un joueur de plus au milieu avec leur faux neuf. C'était difficile de les presser. Ils étaient meilleurs dans la possession, on va apprendre de ça. On savait qu'ils allaient jouer de

cette façon, ce PSG est exceptionnel. C'est mérité, on doit l'accepter. Je l'ai félicité (Luis Enrique). On doit gagner notre dernier match à domicile, on sait ce qu'on doit faire. » Beaux joueurs, les Skyblues savent ce qu'il leur reste à faire.

Arsenal domine Dinamo Zagreb de la tête et des épaules (3-0)

Kai Havertz a marqué un but alors qu'Arsenal a pratiquement scellé sa place en huitièmes de finale de la Ligue des champions avec une victoire 3-0 sur le Dinamo Zagreb.

Les Gunners occupent désormais la troisième place, avec trois points et une bonne différence de buts devant Aston Villa, neuvième, au classement de la Ligue des Champions avec un match à jouer, ce qui signifie qu'ils sont prêts à sauter le tour de barrage de février et reprendront la compétition un tour plus tard en mars.

Même si 10 équipes débuteront le dernier tour des matches de groupe à trois points des Gunners, la différence de buts d'Arsenal de +12 devrait être suffisante pour les qualifier même s'ils perdent la semaine prochaine contre Gérone.

Ainsi, même si Arsenal a encore besoin d'au moins un point pour être mathématiquement certain de sa progression, seuls des scores très dramatiques les rétrograderont hors du top huit.

Le buteur de Rice à la deuxième minute - son premier but en Ligue des champions - suite à la mise à pied de Havertz a fourni le départ parfait pour Arsenal sur le chemin des trois points, alors que les Gunners ont dominé un match dans lequel ils n'ont pas concédé un seul tir cadré.

Arsenal aurait dû mettre davantage dans les filets du Dinamo en première mi-temps, Gabriel ratant la meilleure occasion à bout portant. "C'est un vrai gardien", a déclaré Tim Sherwood sur Soccer Special.

Mais juste au moment où les Emirats devenaient nerveux à cause du tampon d'un but, Havertz rentrait chez lui sur une méchante prestation de Gabriel Martinelli pour doubler l'avantage.

Il ne s'agissait pas seulement de buts lors de matchs consécutifs à domicile pour l'Allemand, mais aussi du 500e but marqué

par Arsenal sous Mikel Arteta.

Et alors que le match approchait des arrêts de jeu, le centre du remplaçant Leandro Trossard a trouvé Martin Odegaard qui a marqué à bout portant - le capitaine d'Arsenal marquant son premier but en jeu ouvert pour un club ou un pays depuis avril dernier.

Cette victoire signifie qu'Arsenal peut disputer son dernier match de Ligue des champions à Gérone la semaine prochaine avec peu d'importance.

Contre qui Arsenal joueraient-il actuellement ?

Arsenal occupe actuellement la troisième place, ce qui signifie que s'il reste à cette position à la fin de la phase de championnat mercredi soir prochain, il accédera directement aux huitièmes de finale et affrontera les vainqueurs du match de barrage entre les 13ème, 14ème, 19ème et 20ème.

Les équipes actuellement à ces positions sont Brest (13e), le Borussia Dortmund (14e), le PSV Eindhoven (19e) et le Club de Bruges (20e).

Dans les huit premières places, plus une équipe termine haut dans chacun des groupes qualifiés, meilleur sera son parcours - sur papier - vers les étapes ultérieures du tournoi.

Si une équipe termine première ou deuxième, elle sautera les séries éliminatoires et affrontera l'un des vainqueurs des matchs entre les 17e/18e et 15e/16e têtes de série en huitièmes de finale.

Cependant, si une équipe termine septième ou huitième, elle sautera les séries éliminatoires et affrontera l'un des vainqueurs des matchs entre les 9e/10e et 23e/24e têtes de série en huitièmes de finale.

Quand ont lieu les tirages à élimination directe ?



Pour déterminer qui joue contre qui lors des huitièmes de finale, il y aura deux tirages au sort après la phase de championnat.

Le premier tirage au sort, le vendredi 31 janvier à 11h, déterminera laquelle des deux options chaque équipe obtiendra lors des éliminatoires à élimination directe. Par exemple, une équipe terminant 13ème saura si elle joue contre l'équipe terminant 19ème ou 20ème.

Les équipes classées (9e-16e) disputeront le match retour à domicile et ces matches des barrages auront lieu les 11/12 et 18/19 février.

Les équipes classées 1ère à 8ème devront attendre le vendredi 21 février pour connaître leurs adversaires.

Ce tirage au sort déterminera ensuite qui ils affronteront en huitièmes de finale et tracera finalement leur chemin complet vers la finale.

Nous sommes dans les deux dernières semaines du mercato de janvier et l'attaquant n'est toujours pas là pour Arsenal. Benjamin Sesko reste au RB Leipzig, selon son manager actuel, les Wolves sont catégoriques sur le fait que Matheus Cunha ne va nulle part.

À moins qu'une tournée dramatique

des événements n'apparaisse, Arsenal est confronté à la réelle probabilité de ne pas renforcer sa ligne de front pour la première saison. Alors comment réagissent-ils ? Les buts du milieu de terrain pourraient être la réponse.

Le premier but de Declan Rice en Ligue des champions a rappelé des souvenirs de la fin de la saison dernière, lorsque ses impressionnantes courses tardives dans la surface et ses finitions ont aidé Arsenal à se rapprocher de deux buts du titre. "Son intention, son but, en particulier attaquer les positions qu'il prend, comment il conduit avec le ballon, il y a une autre touche dans son jeu", a déclaré Mikel Arteta.

Pendant ce temps, il y a eu un moment agréable pour Martin Odegaard qui a mis fin à une attente de près de 300 jours pour un but en jeu ouvert pour le club et le pays. "Nous pouvons voir à quel point cela comptait pour lui", a ajouté Arteta. "J'espère que cela arrivera plus souvent."

Arsenal en aura peut-être besoin. Il y a deux saisons, Odegaard, Gabriel Martinelli et Bukayo Saka ont tous inscrit au moins 14 buts en Premier League, ce qui a renforcé leur titre. Si les Gunners veulent faire partie d'un autre, ils en auront peut-être besoin au minimum.